

Guermantes

Bulletin d'informations municipales



FÉVRIER 2016

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Site internet : www.guermantes.info

SUITE A L'ENQUETE DE NOVEMBRE DERNIER,
UNE REUNION DE PRESENTATION DU PROJET

ESPACE JEUNES

AURA LIEU

MERCREDI 17 FEVRIER A 18h30

Dans le local au-dessus de la cantine
de l'École du Val Guermantes
2 avenue Marcel Proust

PARENTS VOUS ETES LES BIENVENUS,
VENEZ NOMBREUX !



VIE LOCALE

**Questionnaire : antenne TV du
Val Guermantes**

Vous avez répondu majoritairement pour le choix d'une antenne TV collective. Des études sont en cours ; nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier.

Annie Viard, Présidente du SIVOM

Rentrée 2016/2017 : Sectorisation des lycées

Pour la commune de Guermantes, l'affectation en lycée reste inchangée pour une rentrée en seconde générale ou technologique. Pour rappel, les lycées de secteur sont :

- Lycée Martin Luther King à Bussy-Saint-Georges
- Lycée Emilie Brontë à Lognes
- Lycée Jean Moulin à Torcy

ETAT CIVIL

Naissance : Julia Halami Wellenreuther le 8 janvier
Décès : Murielle Ragonneau Valdemaire le 24 janvier

ASSOCIATION

Ateliers « Décoration sur porcelaine »



Inutile de savoir dessiner pour obtenir de merveilleux effets et réaliser votre propre chef d'œuvre. Pour les vacances de février, l'Association « La tête et les mains » propose deux ateliers « découverte » de peinture sur porcelaine, les :

- **mercredi 24 février 2016** : réalisation du décor d'un dessous de plat « puzzle » (techniques mixtes)
- **mercredi 2 mars 2016** : travail à la plume (réalisation de motifs très fins)

Durée : 3h (de 14h à 17 h) dans la salle n°6 de l'Espace Marcel Proust (parking de la mairie).

La pièce de stage servira de modèle ou de base d'inspiration selon votre créativité. Tarif par atelier : 50 € (matériel fourni, cuisson à haute température comprise). Choix et achat des pièces de porcelaine sur place. Stage ouvert à partir de 4 personnes. Accompagnement personnalisé tout au long du stage.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Association :
lateteetlesmains@hotmail.fr
ou de l'animatrice Pascale Simon ☎ 06.80.10.81.06

AGENDA

Concert de musique ancienne du
Conservatoire de musique de Conches - Chanteloup
à l'Église de Guermantes



*Attention, le mois de février est calme
mais le mois de mars sera beaucoup plus animé...*



Conférence sur F. Sagan
à l'Espace Marcel Proust



Bourse miniature « A la recherche des Autos Perdues »
à l'Espace Marcel Proust



Concours de Pétanque
au Boulodrome de Guermantes

Chasse aux œufs de Pâques
près de l'école du Val Guermantes



Nettoyage de Printemps
avec la commune de Gouvernes

REPORTAGES

En ce début d'année 2016, l'équipe municipale n'a pas voulu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux pour des raisons budgétaires. Cependant, de manière plus simple et conviviale, elle a souhaité mettre à l'honneur plusieurs Guermantais. Ainsi, répondant à l'invitation de M. Denis Marchand, médaillés du travail, nouveaux habitants, entrepreneurs partenaires et bénévoles ont partagé un moment très sympathique le 9 janvier dernier à l'Espace Marcel Proust. Après quelques mots d'accueil, M. le Maire a commenté un diaporama rappelant les événements de l'année 2015 dans notre village.

Il a ensuite remis 3 médailles « grand or » à Mmes Martine Lucas, Michèle Petitot, Pascale Scheidecker pour leurs 40 ans de carrière et une médaille « or » à M. Jean-François Bassin pour ses 35 ans de travail. M. Denis Marchand a ensuite souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune puis remercié les bénévoles non élus ainsi que les entreprises partenaires qui ont aidé et participé à la réussite des diverses manifestations de l'année écoulée. Ce moment de mise à l'honneur et de remerciements s'est poursuivi par un traditionnel pot de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Rassemblement pour Estelle

Le samedi 9 Janvier, soit 13 ans jour pour jour après la disparition d'Estelle, l'Association Estelle s'est réunie à l'EMP pour son assemblée générale annuelle et pour informer l'assistance de l'avancement de l'enquête. Mme Hermann, avocate spécialisée dans les disparitions non élucidées, reste confiante, car la relecture en cours du dossier avec des outils d'analyse très performants peut redonner une nouvelle impulsion à l'enquête.

Les proches d'Estelle ont ensuite pris la tête de la marche silencieuse organisée chaque année pour elle. Au pied du cerisier du Japon, et avant un moment de recueillement sur la chanson écrite pour elle par Charlélie Couture, M. Mouzin a fait un point sur l'enquête. Il a précisé que, 2 jours avant la marche, il avait reçu des pièces réclamées depuis longtemps, ce qui prouve la nécessité de se manifester et de rester mobilisés. En même temps, il espère que cette marche sera la dernière, ce qui signifierait la résolution de l'enquête.



M. Mouzin a annoncé en assemblée générale qu'un compte Facebook au nom d'Estelle a été créé par l'association et qu'il sera alimenté au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête. Il précise qu'il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour le consulter.

Mais attention ! Il tient à signaler que des sites ont été créés par des inconnus. Ces sites ou comptes de réseaux sociaux - ne relevant pas de l'association - demandent d'adhérer et donnent des informations non officielles et sans fondement.

 www.association-estelle.org
www.facebook.com/associationestellemouzin

Frisson Baroque à Guermantes

Une rencontre étonnante et insolite au cœur de notre petit village... En ce vendredi soir 22 janvier, 130 spectateurs sont, en effet, venus « frissonner » en écoutant préludes et fugues de J.S Bach, interprétés au clavecin par Frédérick Haas, et en regardant l'élégance et l'énergie du danseur Nô Masato Matsuura.

Les virtuosités du musicien et du danseur nous ont entraînés dans un passé toujours présent grâce à leur art respectif, intemporel, et combien précieux.

Les responsables de Marne et Gondoire, organisateurs de cet événement, ont tenu à remercier la Mairie de Guermantes (personnel et élus) de les avoir si bien accueillis cette année encore. C'est avec grand plaisir que nous proposerons de nouveau notre salle Marcel Proust lors de Frisson Baroque 2017, festival maintenant reconnu et attendu par de nombreux amateurs de musique Baroque.



SOCIAL Maison des Solidarités



La Maison des Solidarités de Lagny poursuit en 2016 ses actions collectives ouvertes aux habitants de Marne et Gondoire. Une inscription est préférable directement à la MDS.

Judi 11 février aura lieu une réunion d'information sur « LES IMPAYÉS DE LOYER » : prévenir et informer sur la procédure des impayés de loyer. Contact : Mmes EL GHALY ou COIGNARD ☎ 01.64.12.43.33

Une nouveauté : ECONOMIE d'ENERGIE (pour les personnes ayant une dette sur une facture d'eau, de gaz, de fuel ou d'électricité). Un lundi après midi tous les 15 jours, sur inscription seulement. Renseignements et inscription ☎ 01.64.12.68.40



Pour tout renseignement sur les thèmes des futures actions collectives, vous pouvez joindre le C.C.A.S ☎ 01.60.07.59.12 ou la MDS ☎ 01.64.12.43.51
Maison des Solidarités de Lagny :
15 boulevard du Maréchal Gallieni - 77400 Lagny sur Marne

DEVENEZ ACTEUR

INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

- ALERTER
- MASSER
- DÉFIBRILLER
- POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent :
alerter via le 112 ou le 18, faire un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur, poser un garrot, ...

Pour répondre à la demande de nombreux Français après les attentats, le Ministère de l'Intérieur, avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation Nationale, organise des **séances d'initiation, gratuites, de 2h.**

Par exemple, à Lagny sur Marne le Samedi 13 février, de 14h à 16h et de 17h à 19h, la délégation départementale de la CROIX ROUGE FRANÇAISE - 16 avenue du Général Leclerc - organise deux sessions (inscription par mail à initiation.ddus77@croix-rouge.fr).

Pour connaître les autres lieux et dates, et pour s'inscrire www.il.ya.des.gestes.quisauvent.fr

La liste des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) des environs est consultable auprès du CCAS en mairie. Le dossier de pré-inscription est disponible.



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ⇒ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ⇒ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ⇒ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- ⇒ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus :
www.prevention-maison.fr www.inpes.sante.fr



Le Centre Local d'Information et de Coordination de Lagny/Marne la vallée organise un temps d'échange et d'information en libre accès appelé « le café des aidants », animé par des professionnels, pour toute personne accompagnant un proche malade, handicapé ou dépendant. Ces rencontres, au thème différent chaque mois, se déroulent le samedi de 10h à 11h30,



autour d'un café, à l'Atelier Saint Père à Lagny.

Prochaines réunions :

- ⇒ Samedi 13 février : « Et si je pars avant elle / avant lui »
- ⇒ Samedi 12 mars : « Comment aménager son logement ? »
- ⇒ Samedi 16 avril : « Envisager l'entrée en EHPAD »
- ⇒ Samedi 21 mai : « J'en ai marre »
- ⇒ Samedi 18 juin : « Quand se termine le rôle d'aidant ... »

Pour tout renseignement appeler le CLIC au :
☎ 01.60.31.52.80 info@clic-lagnymlv.fr

Comme nous l'avons déjà annoncé dans les précédents journaux, la commune s'est engagée dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires sur son territoire en signant la charte départementale de développement durable dans le cadre de la politique de l'eau. Ses efforts se poursuivent pour tendre vers le zéro phyto.

Pendant des années, pour embellir les villes ou les villages, les produits tels que pesticides, herbicides ont été employés massivement afin de faire la traque à la moindre mauveuse herbe et insectes « nuisibles » et donner ainsi un cadre agréable à la population.

Or, il n'est plus à démontrer que ces produits phytosanitaires sont néfastes sur l'environnement et la santé, et polluent notamment les rivières et les nappes phréatiques qui n'oublions pas servent au captage de notre eau potable !

Aussi, des chartes et des engagements se sont mis en place avec différents acteurs : la Région, le Département et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour résoudre la problématique de la qualité de l'eau et la préservation de cette ressource essentielle.

Cet engagement pris par la commune implique de changer notre regard sur les méthodes d'entretien et d'accepter le nouveau visage paysager de la commune, notamment tolérer la végétation spontanée. La commune avait déjà procédé au paillage au pied des arbres et des massifs afin de supprimer la pousse des adventices.

Aujourd'hui, la poursuite de son engagement à réduire l'usage des produits phytosanitaires se traduit par l'achat d'une machine

de désherbage mécanique qui permettra l'entretien des caniveaux et de certains espaces sans avoir recours aux produits chimiques. En effet, vu la longueur de voirie à traiter, il était indispensable de faciliter le travail des agents techniques et de préserver leur santé en leur procurant un outil adapté, tout en répondant à notre engagement.

Dorénavant, vous pourrez donc les apercevoir munis de ce nouvel outil mécanique sur les bords des routes. Grâce à une brosse métallique rotative, cet outil arrache les herbes jusqu'à la racine ce qui empêche une repousse rapide et permet d'espacer le nombre de passages. Les endroits inaccessibles seront traités à la main ou à la binette, ce qui accroît le travail des agents et demande du temps. Il faut accepter ce changement. Pour réaliser cet achat qui représente un lourd investissement, la commune a bénéficié de l'aide financière de l'AESN, du Département et de la Région qui accompagnent les collectivités dans leur démarche de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires.

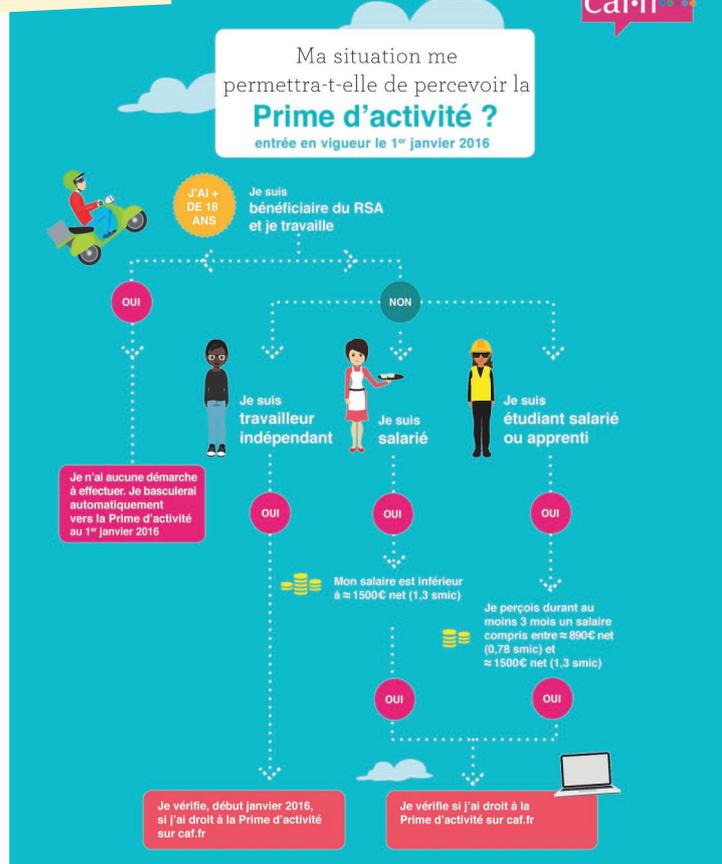


Ce changement de cadre de vie est l'affaire de tous : entreprises, collectivités, agriculteurs et particuliers. La commune s'engage, ses habitants aussi.

Le pulvérisateur au placard ! Entretenez vos terrasses, garage, ou votre jardin sans produits chimiques, privilégiez la binette, l'eau chaude ou le jet à haute pression, qui sont tout aussi efficaces et moins néfastes pour notre santé. Certes, cela prend plus de temps mais cela en vaut la peine.

CHANGEONS DE REGARD SUR NOTRE ENVIRONNEMENT !

SOCIAL



CULTURE

CONFÉRENCE DALÍ VENDREDI 12 FÉVRIER 2016
20H30/MAISON DE LA NATURE/FERRIÈRES-ÉQUI-BRIE

Regarder au-delà des apparences

DANS LE CADRE DE L'EXPO "Les 4 éléments" DU 6 AU 14 FÉVRIER

SERGE LANGE vous fait de surprenantes révélations sur le tableau Santiago El Grande et son créateur...

ENTRÉE LIBRE La Brie Boisée COMMUNAUTÉ DE COMMUNES